



5590-1 (MFSR)

22 March 2018

Distribution List

FORMATION EUROPE—
AUTHORIZED FITNESS
AND SPORT ACTIVITIES

References: A. PSP Policy Manual Chapter 5-1
B. DAOD 5023-2
C. Veterans Affairs Pension Act

1. As described in the Canadian Forces Health and Physical Fitness Strategy, members of the Regular Force and Primary Reserve are required to meet the mandatory physical fitness standard on an annual basis to ensure they are physically capable of performing basic military duties. DFIT.ca helps prepare Canadian Armed Forces (CAF) personnel for the physical rigours of today's complex and demanding operating environments. It includes fitness programs designed especially for Navy, Army and Air Force tactical athletes to help optimize their fitness and operational effectiveness.

2. The CAF Sports program is also an integral part of the CAF Health and Physical Fitness Strategy, contributing to an active and healthy lifestyle, while enabling CAF personnel to play and compete at their highest level. Through the demands of training and competition, sports help develop unit cohesion, team work, morale, pride, identity, and esprit de corps. The Formation Europe (FE) sports program mainly consists of inter-unit competitions, host nation championships, and out-service sports competitions.

5590-1 (MFSR)

22 mars 2018

Liste de distribution

FORMATION EUROPE —
ACTIVITÉS DE CONDITIONNEMENT
PHYSIQUE ET DE SPORT AUTORISÉES

Références: A. Manuel des politiques PSP, chapitre 5-1
B. DOAD 5023-2
C. Loi sur les pensions des Anciens combattants.

1. Tel que décrit dans la Stratégie sur la santé et la condition physique au sein des Forces canadiennes, les membres de la force régulière et de la réserve doivent atteindre annuellement la norme de condition physique afin d'assurer qu'ils sont physiquement aptes à accomplir leurs tâches militaires élémentaires. Le site cphysd.ca aide à préparer les militaires aux rigueurs de l'environnement opérationnel complexe et exigeant d'aujourd'hui. Les athlètes tactiques de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne y trouveront des programmes de conditionnement physique qui leur permettront d'optimiser leur condition physique et leur efficacité opérationnelle.

2. Le programme des sports des Forces armées canadiennes (FAC) fait également partie intégrante de la Stratégie sur la santé et la condition physique au sein des FAC. Celle-ci contribue à maintenir un style de vie actif et sain, tout en permettant au personnel des FAC de participer à des événements sportifs de haut niveau. Par les exigences de l'entraînement et de la compétition, le sport contribue à la cohésion de l'unité, au travail d'équipe, au moral, à la fierté, à l'identité, à l'esprit de corps. Le programme sportif de la Formation Europe (FE) se compose principalement de compétitions inter-unités, de championnats nationaux et de compétitions sportives hors service.

3. In an effort to simplify the identification process, this letter serves as the FE authorized fitness and sports activities list for FY 2018/2019. It is intended that the list will be reviewed on an annual basis, and published annually in each Unit's Routine Orders.

4. FE approved list of fitness and sports activities.

- a. Badminton;
- b. Ball Hockey / Floor Hockey;
- c. Basketball;
- d. Golf;
- e. Ice Hockey;
- f. Running;
- g. Soccer;
- h. Slo-Pitch / Softball;
- i. Squash;
- j. Tae Kwon Do;
- k. Volleyball;
- l. Cycling;
- m. Triathlon;
- n. Swimming;
- o. Tennis;
- p. Ice Skating / Inline Skating;
- q. Rugby;

Miscellaneous Activities:

- r. Group fitness, which may include:
 - Aerobic Classes;
 - Yoga Classes; and
 - Spin Classes;
- s. Combat Conditioning, which may include:
 - Power & Strength Training;

3. Dans le but de simplifier le processus d'identification, cette lettre servira de liste d'activités de conditionnement physique et sportives autorisée par la FE pour l'année fiscale 2018/2019. Il est prévu que la liste sera révisée annuellement et publiée une fois par année dans les Ordres courants de chaque unité.

4. La liste approuvée des activités physiques et sportives pour la FE.

- a. Badminton;
- b. Hockey balle / Hockey salon;
- c. Basketball;
- d. Golf;
- e. Hockey sur glace;
- f. Course à pied;
- g. Soccer;
- h. Slo-pitch / Balle-molle;
- i. Squash;
- j. Tae Kwon Do;
- k. Volleyball;
- l. Cyclisme;
- m. Triathlon;
- n. Natation;
- o. Tennis;
- p. Patinage sur glace / Patin à roues alignées;
- q. Rugby;

Activités diverses:

- r. Entraînement de groupe, qui peut inclure:
 - Classes d'aérobic;
 - Cours de yoga; et
 - Classes de spin;
- s. Entraînement de combat, qui peut inclure:
 - Entraînement en puissance et

- Stability and Balance Training; and
- Functional Training.

- en force;
- Entraînement de stabilité et d'équilibre; et
- Entraînement fonctionnelle.

5. Any Formation Europe CAF member injured while participating in an authorized Formation Europe sports activity (individual or team) may be required to provide details of their activity for follow-up investigations. In particular, for team activities, some of the following documents may be required for the Board of Inquiries and pension coverage:

- sport (team or individual);
- authorized temporary duty claim;
- team name and roster;
- schedule of games and practices (date, time, place);
- tournaments and individual competitions (date, time, place);
- minutes of team and league meetings; and
- league constitution.

6. Pension eligibility is never a guarantee. In the event that an injury is sustained, the case is reviewed by the Veterans Affairs of Canada (VAC) board. To greatly improve chances to receive pension coverage, CAF members are reminded to keep records on participation approval and to log all activities. Please refer to Veterans Affairs Pension Act, Part III - Pensions, Paragraph 21(3).

7. Competitive sports such as boxing, mixed martial arts and hang-gliding, which are not authorized by the CAF, do not form part of this list.

5. Si un membre des FAC de la Formation Europe se blesse en participant à une activité sportive (individuelle ou en équipe) autorisée de la Formation Europe, il pourra être tenu de fournir, particulièrement pour les sports d'équipe, certaines pièces justificatives comme les suivantes pour la commission d'enquête et la couverture de pension :

- sport (équipe ou individuel);
- réclamation approuvée de devoir temporaire;
- nom de l'équipe et des joueurs;
- calendrier des rencontres et pratiques (date, heure, lieu);
- liste des tournois et compétitions individuelles (date, heure, lieu);
- les procès-verbaux des réunions de l'équipe et de la ligue; et
- constitution de la ligue.

6. L'admissibilité à une pension n'est jamais une garantie. Dans l'éventualité où une blessure est subie, l'affaire sera examinée par le conseil d'Anciens Combattants Canada (ACC). Afin d'améliorer grandement les chances de recevoir une couverture, il est rappelé aux membres des FAC de tenir des registres sur l'approbation de la participation et de noter toutes les activités. Veuillez-vous reporter à la Loi sur les pensions du ministère des Anciens Combattants, la section III (Pensions), paragraphe 21 (3).

7. Les sports de compétition tels que la boxe, les arts martiaux mixtes et le deltaplane, qui ne sont pas autorisés par les FAC, ne font pas partie de cette liste.

8. CAF members participating in fitness or sports activities not included in the FE authorized fitness and sports activities may participate at their own risk and are encouraged to review their disability and personal life insurance coverage.

9. Any questions or other activities that are deemed critical to the FE Sports Program may be directed to Mr. Guy Boudrias, Manager, Fitness, Sports and Recreation.

8. Les membres des FAC qui participent à des activités physiques ou sportives qui ne paraissent pas dans la liste autorisées par la FE participent à leurs propres risques et périls et sont encouragés à revoir leur couverture d'assurance invalidité et vie personnelle.

9. Toute question ou autre activités jugées essentielles au programme sportif de la FE peut être adressée à M. Guy Boudrias, Gestionnaire du conditionnement physique, sports et loisirs.

Le représentant militaire national / Commandant Formation Europe



G.R. Smith
Brigadier-General / Brigadier-général
National Military Representative
Commander Formation Europe

Distribution List

Liste de distribution

Action

Exécution

Regional CO

Cmdt régionaux

CO CFSU(E)

Cmdt USFC(E)

Local CO

Cmdt locaux

FE SNR

RNS FE

FE SCR

RCS FE

FE SCO

OCS FE

Information

Information

FE COS

OEM FE

FE PAO

OAP FE

Sr Mgr PSP

Gest Sup PSP